



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud



**Communiqué de presse
Diffusion immédiate**

Les mercredis parascolaires à Bon-Pasteur

Montmagny, le 16 août 2017 – Les jeunes en manque d'activités sportives, culturelles et scientifiques seront comblés cette année puisque l'école secondaire Bon-Pasteur mettra en place des activités parascolaires tous les mercredis soirs dès le mois d'octobre. Tous les élèves du 3^e cycle de toutes les écoles primaires du pôle 5 seront invités à participer aux mercredis parascolaires organisés à l'école secondaire Bon-Pasteur de 16 h à 18 h. Des élèves de premier cycle du secondaire pourront également participer aux activités.

Un premier bloc d'activités sera offert du 11 octobre au 13 décembre pour un total de 10 semaines d'activités. Un deuxième bloc sera offert du 31 janvier au 28 mars pour 8 semaines et puis un troisième bloc sera offert du 18 avril au 6 juin où des activités extérieures seront priorisées pour un total de 8 semaines également.

La mise en place d'activités parascolaires à l'école secondaire Bon-Pasteur pour l'ensemble des élèves du 3^e cycle du primaire vient répondre à un besoin qui avait été exprimé lors de la consultation publique tenue le 1^{er} mars dernier. En effet, plusieurs parents et membres du personnel des écoles souhaitent voir plus d'activités parascolaires offertes en dehors des heures de cours pour les jeunes. La mise en place des mercredis parascolaires permettra non seulement de répondre à ce besoin, mais facilitera également le passage des élèves du primaire au secondaire. En effet, les élèves du primaire pourront déjà se familiariser avec l'environnement de leur école secondaire, rencontrer des élèves de premier cycle du secondaire et même faire la connaissance d'autres élèves d'autres écoles primaires qu'ils retrouveront une fois rendus au secondaire. Ainsi, la mise en place d'activités parascolaires à l'école secondaire Bon-Pasteur permettra aux jeunes de vivre des expériences stimulantes en pratiquant des activités sportives, culturelles et scientifiques.

Un mémo sera envoyé à l'ensemble des parents des élèves de 3^e cycle du primaire du pôle 5 pour présenter les activités offertes et pour inscrire leur enfant. Il est à noter que les élèves inscrits aux mercredis parascolaires pourront bénéficier du transport scolaire pour l'aller et pour le retour totalement gratuitement.

-30-

Catherine Létourneau
Conseillère en communication - Commission scolaire de la Côte-du-Sud
418 248-1001 poste 8482
catherine.letourneau@cscotesud.qc.ca